



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE**  
des personnels du Département  
du HAUT-RHIN



Colmar, le 4 avril 2019

Cher(e) collègue,

Tu es invité(e) à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Syndicat qui se déroulera le :

**Vendredi 17 mai 2019 de 9h00 à 12h00**  
**à la Salle Multifonctions**  
**5 rue du Stade 68250 PFAFFENHEIM**

**Ordre du jour :**

- Désignation du Président et du secrétaire de séance
- Approbation du PV de l'AG 2018 (consultable au préalable sur simple demande)
- Rapport financier
- Evolution du montant de l'adhésion syndicale
- Rapports moraux
- Elections du Conseil Syndical et des Commissions de Contrôle et des Conflits
- Interventions des invités et des membres qui le souhaitent.

Conformément à nos statuts, l'Assemblée Générale élira :

- le nouveau Conseil Syndical,
- la nouvelle Commission de Contrôle, composée de trois membres élus (en dehors des membres du Conseil Syndical), en charge de la vérification des livres et des comptes du syndicat,
- la nouvelle Commission des Conflits, composée de cinq membres élus (en dehors des membres du Conseil Syndical), en charge d'examiner tout litige porté par un adhérent.

La possibilité est donnée à chaque adhérent à jour de ses cotisations d'y présenter ou de renouveler sa candidature à l'aide du formulaire joint. Ton éventuelle candidature devra nous parvenir par mail ou par courrier au moins 8 jours avant la date de l'Assemblée Générale soit le **9 mai 2019 dernier délai**.

Etre membre au Conseil syndical implique la participation régulière et effective aux réunions de nos instances internes, pour lesquelles tu bénéficieras d'autorisations spéciales d'absence.

La matinée de l'Assemblée Générale sera couverte par une réunion mensuelle d'information syndicale de 3h. Les délais de route étant « offerts » par l'administration, il suffira simplement d'adresser avant le **14 mai 2019 la demande d'autorisation d'absence** (formulaire DRH joint) à ton supérieur hiérarchique pour participation à une réunion d'information syndicale FO.

Comme à l'accoutumée, notre Assemblée Générale sera suivie d'un repas pris en commun auquel tu es convié(e) et dont les modalités de participation sont précisées en pièce jointe.

Dans l'attente de te rencontrer, je te prie de recevoir mes amitiés syndicalistes.

Le Secrétaire Général

Christophe ODERMATT

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ 07.82.70.14.53 - [contact@fodpt68.fr](mailto:contact@fodpt68.fr)**

[www.fodpt68.fr](http://www.fodpt68.fr)



[/fodpt68](https://www.facebook.com/fodpt68)



**Inscription Newsletter :**

<http://www.fodpt68.fr/contact/>